

Motion sur l'avenir de la sidérurgie liégeoise

LE CONSEIL,

Ayant pris connaissance du projet de rapport présenté par le bureau Laplace Conseil sur l'avenir de la sidérurgie liégeoise.

Considérant que la condamnation sans appel du chaud à Liège qu'il contient, notamment au motif de l'absence d'un contexte social favorable, revient à faire porter aux travailleurs, la responsabilité de la décision unilatérale du groupe ArcelorMittal de fermer le chaud à Liège et ce, malgré les efforts importants de compétitivité réalisés par les travailleurs et des avantages fiscaux conséquents reçus.

Considérant que ce rapport contient une contradiction de principe en ce qu'il condamne le caractère inacceptable de la décision d'ArcelorMittal de stopper le chaud à Liège, notamment en raison de l'absence de justification économique de celle-ci, tout en estimant ce choix irréversible.

Considérant en outre que le rapport contient dans ses développements, une série d'arguments plaçant pour la pérennité de la sidérurgie liégeoise.

Considérant ainsi que si la fermeture annoncée par ArcelorMittal *"ne se justifie pas par des critères économiques réels, sauf si ArcelorMittal n'a pas l'intention de payer l'ensemble des coûts de fermeture et des coûts sociaux induits par sa décision (...)* La véritable raison est de permettre les augmentations de capacité de production de Brême, Sidmar et Dunkerque et de rentabiliser ces augmentations quelles qu'en soient les conséquences pour Liège ».

Considérant qu'il met aussi en évidence les avantages de Liège : compétences humaines, localisation au moins aussi maritimes que ses rivales,...

Considérant que le froid de Liège serait en grand danger après la fermeture du chaud et sa viabilité menacée à terme.

Considérant que la manifestation en faveur de la sidérurgie liégeoise a réuni plus de 10.000 personnes le 26 octobre dernier.

Considérant la motion prise en octobre 2011 par le Conseil communal de Herstal.

REAFFIRME

son soutien aux travailleurs du secteur de la sidérurgie liégeoise.

S'INDIGNE

des conclusions de l'étude du bureau Laplace Conseil sur l'avenir de la sidérurgie liégeoise

SOUTIENT

le Gouvernement wallon, les opérateurs liégeois et les organisations syndicales afin d'envisager toutes les solutions visant à éviter la fermeture et sauver le chaud à Liège.

DEMANDE

que des garanties probantes puissent rapidement être rapidement apportées afin de garantir la pérennité du froid en Région liégeoise.